



Retraites : pas d'accord, ultime réunion le 23 juin

À l'issue de la réunion infructueuse du mardi 17 juin marquée par l'inflexibilité de la partie patronale, les partenaires sociaux engagés dans le conclave retraites ont convenu d'une ultime réunion le lundi 23 juin. Mais la perspective d'un accord s'éloigne.

Le conclave retraites touche à sa fin et la perspective d'une fumée blanche synonyme de projet d'accord semble s'éloigner. Réunies mardi 17 juin pour ce qui devait être la dernière séance de négociation, les cinq organisations syndicales et patronales autour de la table (CFE-CGC, CFDT, CFTC, MEDEF, CPME) ont convenu, en toute fin de soirée et faute d'accord, de se donner une dernière chance en programmant une ultime séance le lundi 23 juin.

« Malgré les blocages de la partie patronale, la CFE-CGC a toujours indiqué sa volonté de négocier jusqu'au bout pour tenter de corriger les effets les plus injustes de la réforme inepte de 2023, ce afin d'obtenir de véritables avancées sur des sujets capitaux comme la pension des femmes, l'usure professionnelle et la pénibilité, la prise en compte des risques psychosociaux, l'emploi des seniors et la retraite progressive », explique Christelle Thieffinne, secrétaire nationale à la protection sociale et cheffe de file CFE-CGC de la négociation.

CLIMAT TENDU ET PROPOSITIONS TOUJOURS SUR LA TABLE

La longue réunion d'hier, dans un climat tendu avec plusieurs interruptions, a été une nouvelle fois marquée par l'inflexibilité de la partie patronale sur de nombreux sujets. Après avoir signifié son refus d'abaisser l'âge légal (64 ans) de départ à la retraite, une mesure qui demeure profondément injuste et inefficace pour la CFE-CGC, le MEDEF n'a envoyé que peu de signaux positifs par rapport aux propositions des organisations syndicales dont celles de la CFE-CGC : améliorer la pension des mères et le dispositif de surcote, reconnaissance des risques psychosociaux pour permettre aux individus concernés de partir plus tôt en retraite, opposabilité de la retraite progressive, efforts partagés pour l'équilibre financier du système de retraites, etc.

« Un texte est toujours sur la table. Notre exigence est plus que jamais à la hauteur des points de barrage que nous fait le MEDEF avec son refus de revenir sur l'âge légal », résume Christelle Thieffinne.

Sous réserve de la participation de l'ensemble des parties prenantes, rendez-vous désormais lundi prochain pour la réunion de la dernière chance.



L'ANALYSE DE CHRISTELLE THIEFFINNE, SECRÉTAIRE NATIONALE CFE-CGC À LA PROTECTION SOCIALE ET CHEFFE DE FILE DE LA NÉGOCIATION

« La réunion de mardi a été très difficile. Alors que la CFE-CGC prend toutes ses responsabilités et cherche à proposer des solutions constructives, la partie patronale demeure intransigeante et en arrive même à remettre en cause certains éléments de la note d'objectifs qui avait été définie collectivement entre partenaires sociaux durant les travaux du conclave. »

« Le principal point d'achoppement est aujourd'hui la participation financière des employeurs s'agissant de la problématique de l'équilibre financier du système de retraites. Alors que nous insistons sur la nécessité d'efforts partagés (salariés, employeurs, retraités), le MEDEF ne prend aucun engagement, faisant valoir que ce sont les améliorations de la réforme de 2023 qui doivent s'auto-financer et que les efforts pour l'équilibre des régimes doivent être supportés par les retraités. Ce n'est pas acceptable. »

« Malgré tout, il a été décidé de se donner une ultime possibilité d'aboutir à un compromis, en espérant que chaque délégation sera bien présente lundi prochain, ce qui n'est pas certain en l'état actuel des choses. Ce sera clairement le crash test et le texte de la dernière chance : ça passe ou ça casse, tant une négociation ne peut pas durer éternellement. »

« À ce jour, le texte sur la table comporte à la fois des lignes rouges pour tous et des propositions émanant de chaque organisation. Une voie de passage est-elle encore possible ? Nous verrons. »